

Campagne de réflexion politique

UNE ASSEMBLÉE SYNDICALE VIVANTE !

Le jeudi 2 novembre dernier, s'est tenue une assemblée syndicale spéciale. Il n'y avait qu'un seul sujet l'ordre du jour : la campagne de sensibilisation et de réflexion politique qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action adopté l'hiver dernier suite à l'adoption, sous baïllon, de la loi 142 décrétant nos conditions de travail.

Jean Trudelle, membre du SPECA et du comité exécutif de la FNEEQ, nous a présenté le contexte dans lequel cette opération se situe. Il nous a aussi relaté la genèse de la brochure qui sera distribuée à tous les étudiants et les étudiantes du Québec. D'une initiative émanant à l'origine du regroupement cégep de la FNEEQ, cette campagne s'est aujourd'hui transformée en opération nationale regroupant toutes les fédérations syndicales d'enseignants et d'enseignantes de cégep. La campagne a aussi reçu l'appui inconditionnel des deux fédérations nationales étudiantes du collégial.

Il s'ensuit d'intéressantes discussions sur la proposition soumise par l'exécutif du SPECA quant à l'opérationnalisation de la campagne au niveau local. Les discussions portèrent tant sur le type de distribution à retenir que sur les méthodes d'animation à privilégier avec les étudiants et les étudiantes autour de la brochure. Finalement, on passa au vote et la recommandation ci-contre fut adoptée.

La discussion s'est ensuite déplacée vers la cafétéria pour notamment faire honneur aux huîtres et autres victuailles, et ce, légèrement arrosées.

Recommandation adoptée par l'assemblée syndicale

Que l'assemblée syndicale du SPECA :

- *Mandate l'exécutif pour qu'il organise la diffusion de la brochure **Demain vous appartient – Parlons politique!** selon les modalités permettant de rejoindre le plus grand nombre d'étudiantes et étudiants*
 - *en privilégiant une distribution par les enseignantes et enseignants;*
 - *en s'appuyant sur les cours de la formation technique pour les élèves de troisième année et sur les cours de la formation générale pour les autres.*
- *Invite les professeurs – sur une base volontaire – à ouvrir un espace de discussion sociopolitique en classe à partir d'un thème en lien avec le cours traité dans la brochure et jugé pertinent par l'enseignante ou l'enseignant et suggère aux professeurs qui sont dans l'impossibilité d'ouvrir en classe cet espace de discussion à le faire durant une période de disponibilité hors classe spécialement réservée à cet effet.*
- *Mandate l'exécutif pour organiser également, si possible avec les autres syndicats du collège et l'AGECA, d'autres activités d'animation dans le cadre de cette campagne de sensibilisation de la FNEEQ (ex.: kiosque, débat midi, table ronde, etc.).*

ASSEMBLÉE PUBLIQUE
Agir ensemble pour le Québec
SUR L'ÉDUCATION

le jeudi 23 novembre à 19 h 30

Cégep du Vieux-Montréal

255, rue Ontario Est, salle 482-A

... SOMMAIRE ...

— Une assemblée syndicale vivante!	1
— Le regroupement du 19 octobre était chargé et consistant!	2
— Un peu d'humour	3
— Une ségrégation scolaire insidieuse	5
— Renouvellement de nos police d'assurance collective	7

Évaluation des enseignements, équité salariale, unité des professeurs de cégep, campagne FNEEQ

Le Regroupement du 19 octobre était chargé et consistant!

Le plat de résistance de cette rencontre fut probablement le document préparé par le comité École et société de la FNEEQ intitulé « Pour lancer la réflexion : à propos de l'évaluation ». Ce texte d'une vingtaine de pages dresse un état des lieux en ce qui a trait à l'évaluation dans les ordres d'enseignement où la Fédération est présente, soit le secondaire, le collégial et l'universitaire.

Au niveau collégial, la situation est extrêmement différente d'un cégep à l'autre. Le texte parle d'une mosaïque de positions sur l'évaluation à l'échelle du réseau. Dans la majorité des collèges que compte la FNEEQ, il n'existe pas de politique d'évaluation des enseignants et enseignantes. Dans la minorité des cas, il y a des pratiques et/ou des politiques d'évaluation, encadrées ou non par une entente locale avec le syndicat (selon l'établissement).

Compte tenu de la grande disparité des situations, il est difficile pour le comité, comme pour le Regroupement cégep ou même la FNEEQ, de proposer des balises communes à l'ensemble du groupe. Tout de même, le comité École et société a risqué quelques pistes de réflexion qu'il a soumises à l'attention du Regroupement. En voici les quatre principales :

- La FNEEQ considère qu'il appartient aux enseignantes et aux enseignants de déterminer les avenues à privilégier pour préserver et améliorer la qualité de l'enseignement.
- Dans un contexte où chaque enseignant ou enseignante peut, volontairement et à son gré, obtenir sur son enseignement une rétroaction à une fréquence et selon des modalités qui lui conviennent, la FNEEQ considère qu'en général, un système d'évaluation comporte trop peu d'incidences positives et trop d'effets potentiellement négatifs pour qu'il soit pertinent de

préconiser sa mise en place dans les établissements qui n'en utilisent pas.

- La FNEEQ considère que dans un contexte de renouvellement important du personnel enseignant, des mesures importantes d'insertion professionnelle doivent être développées dans tous les établissements, de telle sorte que soit facilitée l'entrée dans la profession par un accompagnement approprié et des mesures adéquates de soutien.
- La FNEEQ croit urgent de développer, au sein des établissements à tous les ordres d'enseignement, des politiques efficaces de règlement des litiges pédagogiques, politiques qui soient soucieuses du respect des individus, basées sur la capacité de ceux-ci à s'améliorer et élaborées en conséquence dans une optique de soutien.

Équité salariale

Les choses continuent d'avancer dans ce dossier : pour les catégories d'emplois couvertes par l'actuel processus d'équité salariale, les montants précis d'ajustements salariaux seront connus d'ici la fin novembre. La FNEEQ confirme que pour les enseignants et enseignantes des commissions scolaires, c'est un taux de 2,35% qui sera appliqué, sur la base de l'échelon 17. (Il reste à voir concrètement ce que cela donne, en dollars, pour chacun des échelons 1 à 17). Dès décembre, les premiers correctifs salariaux seront versés par les employeurs. Quant à la rétroactivité au titre de l'équité salariale, c'est dans le meilleur des cas en janvier que le premier versement sera fait à ce chapitre.

Il est évident que ces correctifs auront des impacts sur les actuelles rentes de retraite. Toutefois, la CARRA a fait savoir qu'elle ne touchera à rien tant que les établissements ne lui auront pas transmis, pour chaque individu,

→

→ → Suite de la page 2

les données relatives aux correctifs salariaux qui s'appliquent à lui.

Unité des profs du niveau collégial

Les délégués ont été informés des discussions entreprises entre la Fédération autonome du collégial (FAC) et la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ) à propos de leur éventuel rapprochement au plan organisationnel. Il fut jugé pertinent d'écrire au président de la FAC afin de proposer à ses 4 000 membres de considérer également la pertinence d'un rapprochement avec les 35 syndicats de cégep la FNEEQ. Une résolution fut aussi adoptée, disant : *Que le Regroupement cégep réitère publiquement son ouverture et son intérêt à une unification des forces*

syndicales collégiales sur la base d'une affiliation à la CSN, une centrale multisectorielle.

Campagne de sensibilisation politique

Enfin, les derniers détails de l'opération de sensibilisation politique de la FNEEQ furent abordés. Chaque syndicat a été invité à dévoiler les détails de sa propre mise en oeuvre de la campagne, orchestrée conjointement par les trois fédérations de profs du collégial (FAC, FEC, FNEEQ) ainsi que par les fédérations étudiantes nationales (ASSÉ, FECQ, FEUQ). Nous avons également appris que la brochure ***Demain vous appartient – Parlons politique!*** était tirée à 120 000 exemplaires, soit 103 000 copies en français et 17 000 en anglais.

Un peu d'humour...

Pourquoi le poulet a-t-il traversé la route?

DESCARTES : Pour aller de l'autre côté.

PLATON : Pour son bien. De l'autre côté est le Vrai.

ARISTOTE : C'est la nature du poulet de traverser les routes.

KARL MARX : C'était historiquement inévitable.

HIPPOCRATE : En raison d'un excès de sécrétion de son pancréas.

MARTIN LUTHER KING JR. : J'ai la vision d'un monde où tous les poulets seraient libres de traverser la route sans avoir à justifier leur acte.

MOÏSE : Et Dieu descendit du paradis et il dit au poulet : « Tu dois traverser la route ». Et le poulet traversa la route et Dieu vit que cela était bon.

RICHARD M. NIXON : Le poulet n'a pas traversé la route, je répète, le poulet n'a JAMAIS traversé la route.

NICOLAS MACHIAVEL : L'événement important c'est que le poulet ait traversé la route. Qui se fiche de savoir pourquoi? La fin en soi de traverser la route justifie tout motif quel qu'il soit.

CHARLES DARWIN : Les poulets, au travers de longues périodes, ont été naturellement sélectionnés de telle sorte qu'ils soient génétiquement enclins à traverser les routes.

SIGMUND FREUD : Le fait que vous vous préoccupiez que le poulet ait traversé la route révèle votre fort sentiment d'insécurité sexuelle latente et votre blocage au stade anal.

BILL GATES : Nous venons justement de mettre au point le nouveau « Poulet Office 2005 », qui ne se contentera pas seulement de traverser les routes, mais couvrera aussi des œufs, classera vos dossiers importants, gèlera l'écran, etc.

BOUDDHA : Poser cette question renie votre propre nature de poulet. →

→ → Suite de la page 3

GALILÉE : Et pourtant, il a traversé.

JACQUES PARIZEAU : Le poulet a peut-être traversé la route, mais il n'a pas encore traversé l'autoroute!

JACQUES CHIRAC : Parce que je n'ai pas encore dissous la route.

JEAN CHAREST : Si la route avait été construite en PPP, le poulet n'aurait pas seulement traversé la route, il l'aurait survolé.

GÉRALD TREMBLAY : Et il n'y avait pas de nid de poule?

MONIQUE JÉRÔME-FORGET : Non, non et non, l'État n'a plus d'argent pour construire des passages à poulets.

BILL CLINTON : Je jure sur la Constitution qu'il ne s'est rien passé entre ce poulet et moi.

EINSTEIN : Le fait que ce soit le poulet qui traverse la route ou que ce soit la route qui se meuve sous le poulet dépend uniquement de votre référentiel.

DOMINIQUE DE VILLEPIN : Le poulet n'a pas encore traversé la route, mais le gouvernement y travaille.

JEAN CHRÉTIEN : Parce que le poulet était soutenu par le programme des commandites.

JACQUES VILLENEUVE : Je ne comprends pas, théoriquement, le poulet avait le temps de passer.

CÉLINE DION : C'était pas un gentil lapin?

ERNEST HEMINGWAY : Pour mourir. Sous la pluie.

JOHN RAMBO : Colonel? Quoi, j'en ai raté un!

PIERRE FALLARDEAU : Encore un autre ostie de poulet colonisé.

PLUME LATRAVERSE : Un poulet? Qu'est ce que j'en ai à foutre?

LUCIEN BOUCHARD : Parce que le poulet manquait de lucidité.

RICHARD DESJARDINS : Pauvre ti-poulet. Tout ça à cause des coupes à blanc.

L'ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE : La raison est en vous, mais vous ne le savez pas encore. Moyennant la modique somme de 100\$ par séance, plus la location d'un détecteur

de mensonges, une analyse psychologique vous permettra de comprendre la marche du poulet.

STALINE : Le poulet devra être fusillé sur-le-champ, ainsi que tous les témoins de la scène et 10 autres personnes prises au hasard, pour n'avoir pas empêché cet acte contre-révolutionnaire.

HITLER : Voilà qui démontre bien la supériorité de cette race de poulet.

GEORGE W. BUSH : Le fait que le poulet ait pu traverser cette route en toute impunité malgré les résolutions de l'ONU représente un affront à la démocratie, à la liberté, à la justice. Ceci prouve indubitablement que nous aurions dû déjà bombarder cette route depuis longtemps. Dans le but d'assurer la paix dans cette région, et pour éviter que les valeurs que nous défendons ne soient une fois de plus bafouées par ce genre de terrorisme, le gouvernement des États-Unis d'Amérique a décidé d'envoyer 17 porte-avions, 46 destroyers 154 croiseurs, appuyés au sol par 243 000 G.I. et dans les airs par 846 bombardiers, qui auront pour mission au nom de la liberté et de la démocratie, d'éliminer toute trace de vie dans les poulaillers à 5 000 km à la ronde, puis de s'assurer par des tirs de missiles bien ciblés, que tout ce qui ressemble de près ou de loin à un poulailler soit réduit à un tas de cendres et ne puisse plus défier notre nation par son arrogance. Nous avons décidé qu'ensuite, ce pays sera généreusement pris en charge par notre gouvernement, qui rebâtira des poulaillers suivant les normes de sécurité en vigueur, avec à leur tête, un coq démocratiquement élu par l'ambassadeur des États-Unis. Pour financer ces reconstructions, nous nous contenterons du contrôle total de la production céréalière de la région pendant 30 ans, sachant que les habitants locaux bénéficieront d'un tarif préférentiel sur une partie de cette production, en échange de leur totale coopération. Dans ce nouveau pays de justice, de paix, de liberté et de démocratie, nous pouvons vous assurer que plus jamais un poulet ne tentera de traverser une route, pour la simple bonne raison, qu'il n'y aura plus de routes, et que les poulets n'auront plus de pattes. Que Dieu bénisse l'Amérique.

Une ségrégation scolaire insidieuse

École et musique, sports-études, bac international : les programmes particuliers se multiplient à l'école publique. Certains attribuent ce phénomène à une réaction de l'école publique, qui a reçu son lot de critiques, face à la popularité grandissante de l'école privée. D'autres y voient une simple réponse du système public à une « demande » grandissante des parents pour une école capable de prendre davantage en charge l'ensemble du développement des jeunes qui lui sont confiés.

Ces programmes sont populaires. Outre la possibilité de s'épanouir dans un domaine artistique, sportif ou intellectuel, ces programmes permettent aussi de construire un rapport différent des jeunes à leur école. On comprend mieux, à la faveur de ce nouveau courant, le rôle important que joue le sentiment d'appartenance, rôle que l'école peut développer chez les jeunes par bien d'autres canaux que celui du parcours académique.

On pourrait ne voir, dans cette foison de « nouveaux programmes », qu'une heureuse diversification de l'offre de formation au secondaire. À la réflexion toutefois, on semble loin d'un simple enrichissement « horizontal » de la palette des possibles en matière de d'environnement scolaire.

La grande majorité des programmes particuliers ont ceci en commun qu'ils nécessitent une sélection des élèves – qui doivent être en mesure d'accomplir plus rapidement leurs tâches académiques afin de consacrer du temps à l'activité choisie – et qu'ils exigent une contribution

monétaire supplémentaire de la part des parents. C'est ainsi que la multiplication des programmes particuliers génère, dans les faits, une forme de ségrégation de la population scolaire.

Une question délicate

La question est délicate : l'éducation des enfants soulève toujours les passions. Tous les parents désirent le meilleur pour leur progéniture. Par conséquent, questionner l'existence d'environnements éducatifs « haut de gamme » dans la société consumériste nord-américaine est perçu comme une atteinte à la liberté de choix.

Mais la question se pose tout de même : quel bénéfice social net tire-t-on à tolérer, voire à encourager, des pratiques de sélection scolaire qui contribuent à rassembler les élèves plus « performants » dans certaines écoles, confinant par le fait même les populations scolaires moins « talentueuses » – ou moins riches, car ce n'est pas seulement une question de talent – dans d'autres établissements ?

La question touche de près le débat sur l'école privée. Au-delà de la question de son financement public, qui a fait couler beaucoup d'encre, le

droit accordé aux écoles privées de sélectionner leurs élèves contribue à la différenciation des effectifs scolaires. On produit parallèlement des palmarès de toutes sortes qui entretiennent l'illusion que l'éducation est de meilleure qualité dans certains établissements, alors que,

→

À l'école Pierre-Dupuis, au milieu de l'un des quartiers les plus difficiles et des moins bien nantis de l'île de Montréal, un directeur a obtenu de bons résultats en... mettant sur pied une équipe de football, qui a pu canaliser l'énergie de plusieurs jeunes, développer un sentiment d'appartenance et contribuer à assainir un climat qui s'était lourdement détérioré. Malheureusement, il a dû pour ce faire endetter lourdement son école...

→ → Suite de la page 5

dans les faits, on a simplement permis d'y réunir de meilleurs éléments.

Une situation préoccupante

La diversification de l'offre de formation au secondaire génère une stratification lente et difficilement réversible des élèves. La situation est d'autant plus préoccupante que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) laisse complètement aller les choses et ce, sans véritable débat public. Les recherches entreprises par la FNEEQ, qui a organisé l'an dernier des journées de réflexion sur cette question, ont montré que le phénomène n'est à peu près pas documenté au MELS.

Or, cette lente transformation du système scolaire, de l'intérieur pourrait-on dire, pourrait mener à des changements bien plus profonds que ceux qu'apportent les réformes. Peu à peu s'installe l'idée que, s'ils ont un minimum de potentiel, il est « normal » de pouvoir « acheter » pour ses enfants – puisque c'est bien le cas – un meilleur environnement éducatif, ce qui renforce pernicieusement la conception d'un État jouant sur le plan social un rôle supplétif, fournissant aux moins nantis une sorte de « minimum garanti ».

On peut penser que nous sommes encore loin d'une telle ghettoïsation. Mais il n'est pas certain que, dans certaines écoles aux prises avec des défis sociaux importants, le personnel enseignant s'en croie si loin. Par ailleurs, si elles ne peuvent faire directement payer les parents, bien des écoles doivent recourir à toutes sortes de moyens alternatifs pour financer les activités qu'elles veulent mettre en place, voire pour des services aussi fondamentaux qu'une bibliothèque. Ainsi voit-on se multiplier les fondations, les ventes d'objets de toutes sortes, voire le recours à des entreprises privées qui voudraient mousser leur image corporative.

Pas question de niveler par le bas !

Le droit de sélectionner est au cœur du problème et le moins qu'on puisse dire, c'est que le MELS fait preuve à cet égard d'un certain laxisme.

Remettre en question la pratique de sélection par l'école, ce n'est pas chercher à niveler par le bas. Cela ne signifie pas abaisser les standards : c'est un appel à donner à chaque élève une égale possibilité d'épanouissement et de dépassement. Si l'importance d'acquérir une formation de qualité, la nécessité de lutter contre le décrochage et le besoin d'un pôle structuré d'appartenance pour le jeunes, entraînent le besoin d'une école capable de jouer auprès des jeunes un rôle plus large que celui de seulement instruire, alors il faut admettre que cela concerne tous les jeunes.

Il faut promouvoir pour toutes et tous une école capable de se préoccuper davantage de toutes les dimensions de la personne, capable d'offrir à cet égard des activités qui concourent non seulement à socialiser les jeunes et à développer leur personnalité, mais qui peuvent aussi, dans bien des cas, se révéler le levier indispensable à la réussite académique.

Des ratios profs/élèves trop élevés, la pauvreté des budgets et l'étroitesse du cadre horaire empêchent actuellement bien des écoles à se développer dans cette voie... sauf au prix d'une sélection et d'une contribution des parents. Cette école souhaitée par tout le monde n'est ainsi accessible qu'à certains... avec la conséquence sournoise que la situation devient encore plus difficile pour les autres, privés, dans leur environnement scolaire immédiat, d'activités qui seraient pourtant particulièrement bénéfiques et stimulantes, privés aussi de la présence de compagnes et de compagnons entretenant un rapport plus positif à l'école.

Renouvellement de nos polices d'assurance collective au 1^{er} janvier 2007

Encore une fois, le renouvellement de nos polices d'assurance risque de se faire sans douleur cette année. La RSA (réunion des syndicats adhérant aux polices 1008 et 1010) qui a eu lieu le 13 octobre dernier nous a permis de prendre connaissance de cette bonne nouvelle et nous devons faire rapport de notre accord ou pas vers la mi-novembre.

Nous vous demandons donc de nous faire parvenir tout commentaire ou tout avis sur la question au plus tard le 15 novembre soit par téléphone au SPECA (poste 2994 ou au 514-388-8696) ou par courriel.

Les augmentations de prime d'assurance

On pourrait dire, encore une fois, que l'année 2006 s'est déroulée dans une bonne santé relative des membres de la FNEEQ participant aux divers bénéficiaires des polices. Ceci est en partie dû aux nombreuses retraites et à l'arrivée de plusieurs jeunes professeurs qui a permis à l'âge moyen de notre groupe de diminuer de 50,3 à 50,2 ans au cours de la dernière année. Les chiffres qui suivent ne tiennent pas compte du congé de prime que nous avons vécu au cours de l'été (pour les quatre paies de l'été) pour l'assurance salaire longue durée et l'assurance vie. Ce congé de prime sera reconduit l'été prochain nous octroyant ainsi une diminution réelle de l'ordre de 15% pour ces garanties. Quoi qu'il en soit, voici les résultats de la dernière négociation entre le comité des assurances de la FNEEQ et La Capitale :

	Augmentation au 1 ^{er} janvier 2007
Contrat 1008 : police fusionnée (depuis le 1 ^{er} janvier 2005) Assurance maladie de base et Assurance maladie complémentaire	0%
Contrat 1010 : assurance vie Assurance vie des personnes à charge Mort accidentelle et mutilation Assurance vie additionnelle (par tranche de 20 000 \$)	0%
Assurance salaire longue durée	0%
Assurance salaire courte durée (collèges privés et chargés de cours)	-20%

Les primes versées demeureront donc les mêmes au cours de la prochaine année (voir le prospectus de La Capitale ou votre bordereau de paie). Ces primes sont négociées par période de 14 jours. Ce qui veut donc dire que lorsque l'année civile (1^{er} janvier – 31 décembre) compte 27 paies, ce qui nous arrivera bientôt, nous devons faire 27 versements à La Capitale. Notre prime annuelle varie donc une fois tous les 10 – 11 ans.

Autres modifications aux polices d'assurance

Nous ne reprendrons ici que l'essentiel des modifications proposées.

- Ajout du remboursement des frais d'achat de prothèses mammaires externes en cas de mastectomie, en excédent du montant remboursé par la Régie de l'assurance maladie du Québec, jusqu'à concurrence de 500 \$ par année civile, par personne assurée.
- Les frais d'achat d'une prothèse capillaire à la suite d'un traitement de chimiothérapie, jusqu'à concurrence de 400 \$ de frais admissibles par année civile, par personne assurée.
- De maintenir le remboursement du groupe « ostéopathe et podiatre » pour un maximum de 400 \$ par année, par personne assurée.
- De former un autre groupe pour le « naturopathe » et de rembourser un maximum de deux consultations par année à raison de 80% des frais payés ou de 30 \$ par visite.
- Retrait de la police d'assurance de la couverture des frais de laboratoire, étant donné qu'ils sont déjà couverts par le régime public (RAMQ) (analyse de sang et d'urine).

Par ailleurs, un avis de motion visant à retirer la couverture des frais de traitement et de médicaments homéopathiques a été battu par une mince majorité (17 voix à 14). Ces frais continueront donc à être remboursés comme par le passé.

Si aucun commentaire ou avis ne parvient au SPECA d'ici le 15 novembre prochain, votre représentant à la réunion des syndicats adhérant aux polices 1008-1010 se prononcera donc en faveur du renouvellement des polices d'assurance aux conditions exposées ci-dessus.